



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lois

Question écrite n° 61483

## Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé du logement et de l'urbanisme sur la loi n° 2009-323 du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion. En effet, il semblerait que le décret prévu par le paragraphe I de l'article 119 de ladite loi n'ait pas encore été publié. C'est pourquoi il le prie de bien vouloir lui faire connaître le calendrier prévu en la matière.

## Texte de la réponse

Comme prévu au paragraphe I de l'article 119 de la loi n° 2009-323 du 25 mars 2009, le décret n° 2009-1439 du 23 novembre 2009 relatif à la contribution du locataire au partage des économies d'énergie réalisées par un bailleur privé a été publié le 25 novembre 2009 au Journal officiel.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Luc Warsmann](#)

**Circonscription :** Ardennes (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 61483

**Rubrique :** Parlement

**Ministère interrogé :** Logement et urbanisme

**Ministère attributaire :** Logement et urbanisme

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 octobre 2009, page 9857

**Réponse publiée le :** 9 février 2010, page 1470